

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 1

Artikel: Élection harmonieuse du Conseil fédéral
Autor: Müller, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Élection harmonieuse du Conseil fédéral

Avec Guy Parmelin, l'Union démocratique du centre a obtenu sans problème le deuxième siège qu'elle briguait au Conseil fédéral. Si cette élection est signe de stabilité, augure-t-elle pour autant un apaisement du climat politique?

JÜRG MÜLLER

Centre de presse du Palais fédéral, 28 octobre 2015, fin d'après-midi: la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf prend le micro et commence par une phrase qui n'intéresse personne: «Je tiens en premier lieu à vous parler de la deuxième étape de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral.» C'est ce qui s'appelle créer le suspense car ce n'est que dans la deuxième partie de sa conférence de presse que la ministre des Finances a mis fin au doute qui planait sur ses intentions après les élections fédérales du 18 octobre en déclarant qu'elle ne se représenterait pas à l'élection pour le renouvellement intégral du Conseil fédéral. Après la défaite de son parti (Parti bourgeois-démocratique) aux élections du Conseil national le 18 octobre dernier, la conseillère fédérale a renoncé à se porter candidate.

Salle du Conseil national, 9 décembre 2015 au matin, élection pour le renouvellement intégral du Conseil fédéral: après la réélection sans encombre des six conseillers fédéraux sortants, le conseiller fédéral succédant à Eveline Widmer-Schlumpf doit être



Grâce au Vaudois Guy Parmelin, l'UDC a pour la première fois depuis 2007 à nouveau deux représentants au Conseil fédéral.

élu. À midi, la présidente du Conseil national, Christa Markwalder, annonce l'élection de Guy Parmelin avec 138 voix. Avec l'entrée au Conseil fédéral du conseiller national UDC vaudois, l'UDC atteint l'objectif qu'elle visait depuis huit ans. Selon la nouvelle formule magique, l'UDC détient 2 sièges, le PLR 2, le PS 2 et le PDC 1. Entre 2004 et 2007, avec Samuel Schmid et Christoph Blocher, l'UDC comptait deux représentants au Conseil fédéral. Mais après l'éviction de Christoph Blocher et l'exclusion de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf de l'UDC, plus aucun membre de ce parti ne siégeait au gouvernement. Eveline Widmer-Schlumpf et Samuel Schmid avaient alors adhéré au PBD, créé en signe de protestation. Après le départ de Samuel Schmid en 2008, le Parlement élit au gouvernement le président de l'UDC, Ueli Maurer, unique conseiller fédéral UDC jusqu'à fin 2015.

Habille coup de force de l'UDC

Après la victoire de l'UDC aux élections fédérales du 18 octobre 2015, il était difficile de refuser un second siège au Conseil fédéral au parti le plus fort du

pays. La gauche a caressé un temps l'idée de proposer une candidature au centre, voire un candidat sauvage issu des rangs de l'UDC. Mais ce genre d'expérimentations n'a tenté que peu de monde. D'une part parce que le centre a obtenu un score médiocre aux élections, d'autre part parce que l'UDC a réussi un habile coup de force en imposant une clause d'exclusion严厉ly critiquée par tous les autres partis et qui visait à renvoyer automatiquement tout candidat non officiel au Conseil fédéral. Par ailleurs, l'UDC a proposé trois candidats issus de toutes les régions du pays: les conseillers nationaux Thomas Aeschi (Zoug) et Guy Parmelin (Vaud) ainsi que le président du Conseil d'Etat du Tessin, Norman Gobbi, membre de la Lega dei Ticinesi qui avait rejoint l'UDC dans la perspective des élections. Guy Parmelin s'est imposé dès le troisième tour. Malgré les spéculations les plus audacieuses avant l'élection, aucun candidat sauvage n'a perturbé l'élection.

En attribuant un second siège à l'UDC, le Parlement a misé sur la stabilité. Le Conseil fédéral a certes très bien fonctionné avec Eveline Widmer-Schlumpf, membre d'un petit parti. Mais le système de concordance s'est néanmoins retrouvé en situation critique. L'UDC en a profité pour justifier régulièrement la radicalité de sa rhétorique et de ses initiatives populaires par sa sous-représentation au Conseil fédéral. Il reste à savoir si cette élection du Conseil fédéral qui s'est pour ainsi dire déroulée en toute harmonie entraînera un apaisement du climat politique. La plupart des observateurs politiques en doutent.

De la viticulture au Conseil fédéral

Guy Parmelin (1959, marié) vit à Bursins (VD) au bord du lac Léman. Il est agriculteur et viticulteur et a été élu au Conseil national en 2003. Il a été membre du Conseil général de Bursins, député au Grand Conseil vaudois et président du parti cantonal de l'UDC-Vaud de 2000 à 2004. Au Conseil national, il ne faisait pas partie de ceux qui donnent le ton mais on dit de lui qu'il est intelligent, tacticien habile et discret, respectueux de ses collègues, sociable et accessible. Avec Guy Parmelin, Didier Burkhalter et Alain Berset, trois Suisses romands siègent à présent au Conseil fédéral.

(JM)

JÜRG MÜLLER EST RÉDACTEUR
À LA «REVUE SUISSE»